GROUPE DE RECHERCHE ET D'APPUI AUX INITIATIVES LOCALES NORD TOGO

BP : 25, Mango
Préfecture de l'Oti
Tél: 00228 90 00 18 94/98 18 45 69
E.mail : notograil@yahoo.fr

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES JANVIER - DECEMBRE 2025







Présenté Par l'ONG GRAIL/NT **Janvier 2026**

TABLE DES MATIERES

I- PRESENTATION DE LA PREFECTURE DE L'OTI ET L'ONG GRAIL/NT 6
1.1 – Présentation de la préfecture de l'Oti 6
1. 2- Présentation de l'ONG GRAIL/NT 6
1.2.1- Dénomination 6
1.2.2- Date de création 6
1.2.3- Organes 7
1.2.4- But 7
1.2.5- Domaines d'intervention 7
1.2.6- Zone d'intervention 7
1.2.7- Groupes cibles 7
1.2.8- Partenaires 7
L'ONG GRAIL/NT travaille en synergie avec : 7
II- PREVISION DES ACTIVITES DE 2025 7
III-Volet Capacités institutionnelles 8
3.1.1-La réunion ordinaire 8
3.1.2- La rencontre à mi –parcours des activités programmées 8
IV- REALISATION DES ACTIVITES 9
4.1 - La prise de contact avec l'inspection de l'enseignement du secondaire général de Mango 10
4.2- Tournée d'information des populations bénéficiaires sur ledit projet dans les différentes localités abritant les collèges dans la commune Oti Sud 2 10
4.3- Les avancées relevées au cours de la réalisation des activités : ce qui a favorisé le déroulement de l'activité 11
4.4. Résultats des activités par village : 11
4.5-La sensibilisation des jeunes filles et garçons collégiens 11
4.5.1- La sélection des jeunes filles devant recevoir les vélos 11
4.5.2- L'installation des clubs de citoyenneté/Santé 12
4.6. Résultats attendus 12
4.6.1- Les jeunes filles et garçons collégiens sont sensibilisés. 12
4.7. La sélection des Jeunes filles pour la dotation des vélos 12
4.8. Présentation des membres des clubs de citoyenneté/santé 13
4.9. Dotation des vélos aux trois (03) élèves sélectionnés dans chacun des neuf (09) établissements 13
4.9.1- Méthodologie utilisée 13
4.9.2- Déroulement de cérémonie de remise des vélos aux trois (03) élèves sélectionnés dans chacun des neuf (09) établissements 13
4.10. Renforcement de capacité des membres des clubs de citoyenneté/santé des neuf (09) établissements scolaires sur la citoyenneté et la cohésion sociale. 13
4.10.1- Le partage des modules avec les enseignants encadreurs des clubs de citoyenneté/santé 14
4.10.2- Formation des membres des clubs de citoyenneté par les enseignants encadreurs formés 14
4.10.3- Elaboration des plans d'action des 09 clubs de citoyenneté 14
4.11. La réalisation de l'émission radio sur le thème : « Droit à la santé sexuelle et reproductif (DSSR) chez les jeunes filles et les violences basées sur le genre (VBG), enjeux et défis » 14
4.11.1- Objectif général 14
4.11.2- Objectifs spécifiques 14
4.11.3- Résultats attendus 15
4.11.4- Déroulement de l'activité 15

4.12. Le renforcement de capacités des jeunes filles membres des clubs de citoyenneté sur les droits à la santé sexuelle et de la reproduction (DSSR) pour lutter contre les grossesses précoces et les IST/VIH/SIDA 15
4.12.1- Objectif général 15
4.12.2- Objectifs spécifiques : 15
4.12.3- Résultats attendus : 16
4.13- Appui financier des plans d'action des clubs de citoyenneté 16
4.13.1- Objectifs : 16
4.13.2- La mise en place des dispositifs servant à faciliter la communication/ témoignage/ signalisation sur les différents cas de violences sur les jeunes filles. 16
Cet outil a pour objectifs de : 16
4.13.3- Résultats attendus 17
4.14. Atelier de clôture du projet 17
V- PROJET D'APPUI ACCOMPAGNEMENTS DES GIE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET COSO 17
5.1- Contexte 17
5.2- RESULTATS ATTENDUS 18
5.3- Localisation 19
5.4- RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION 19
5.5- RAPPEL DU CONTEXTE D'APPUI ACCOMPAGNEMENTS DES GIE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET COSO 19
5.6- Rappel des résultats attendus 20
5.7- Description détaillée des activités réalisées 20
5.7.1- Acquisition des équipements 20
5.7.1.1- Demande de cotation 20
5.7.1.2- Réception des équipements et des intrants dans les GIE 21
5.8- Renforcement de la gouvernance et gestion interne des GIE 0
5.8.1- Formation des membres des GIE sur la Gestion coopérative 0
5.8.1.1- Formation théorique et pratique des GIE sur la gestion coopérative 0
5.8.1.2- Appui aux GIE pour l'obtention des documents juridiques selon l'acte uniforme de l'OHADA à travers la mutation de groupement en société coopérative 0
5.8.1.3- Appui à l'obtention d'immatriculation de société coopérative 0
5.8.2- Résultats obtenus (quantitatif et qualitatif) 1
5.9.2- Sensibilisation des bénéficiaires sur les changements climatiques 3
5.10- Pose des carrés de rendement 4
5.10.1- Réalisation des carrés de rendements 4
5.10.2- Résultats obtenus pour les poses carrés 4
5.11 - Appui accompagnement technique 6
CONCLUSION 7
RESUME DES PROJETS REALISES OU EN COURS 0
PROJET D'APPUI ACCOMPAGNEMENTS DES GIE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET COSO 0

INTRODUCTION

Dans le cadre de son plan d'action opérationnelle de 2025, l'ONG GRAIL/NT a réalisé des activités en suivants les différents projets selon les axes de son plan d'action opérationnelle :

- Axe 1 : Capacités institutionnelles
- Axe 2 : Promotion de l'éducation
- Axe 3 : Projet Cohésion sociale
- Axe 4 : Protection de l'environnement
- Axe 5 : **droits humains**
- **Axe 6 : Participation aux rencontres**

Ces axes énoncés constituent les lignes directrices des activités phares de l'ONG.
En se référant à son but qui est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des familles, l'ONG en travaillant se mire face à cet objectif afin d'atteindre cette noble mission.
Ce but est l'une des préoccupations du Gouvernement Togolais pour éradiquer la pauvreté et la création d'emploi des jeunes sur le territoire national à travers la feuille de route 2020 – 2025

Vu les activités d'agro forestières, le reboisement communautaire, l'encadrement technique aux maraîchers et enfin l'appui accompagnement aux communautés à la base, réalisées constituent des outils pour contribuer l'amélioration des conditions de vie des familles et des communautés de la préfecture de l'Oti en particulier et de la région des savanes en général.

Selon les enquêtes menées, le secteur agricole occupe une place prépondérante dans la vie active de la population Togolaise ; soit plus de 70 % de la population totale.

Mais cette activité nourricière est confrontée à d'énormes difficultés liées à l'inadaptation du système foncier, à la dégradation du patrimoine édaphique, à l'insuffisance de financement de l'agriculture, à l'insuffisance de la maîtrise de l'eau, à la faiblesse de la structuration du monde rural et à l'insuffisance des capacités des partenaires agricoles.

Face à cette situation, le taux de pauvreté s'augmente de jour en jour poussant la population du monde rural dans le groupe des personnes assistées.

Le Gouvernement s'est assigné pour objectifs d'accroître le revenu des exploitants agricoles et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population du monde rural, dans une perspective de développement durable. Ainsi, les actions

stratégiques qui seront mises en œuvre concernent la structuration du monde rural et la professionnalisation des filières agricoles.

Ce présent rapport d'activités serait articulé sur les points suivants :

A. Présentation de la Préfecture de l'OTI
B. Présentation de l'ONG
C. Activités réalisées au cours de l'année
D. Les difficultés rencontrées
E. Les approches de solutions
F. Divers
G. Programme d'activités futures

I- PRESENTATION DE LA PREFECTURE DE L'OTI ET L'ONG GRAIL/NT

1.1 – Présentation de la préfecture de l'Oti

La préfecture de l'Oti est l'une des sept (7) Préfectures de la région des Savanes. Elle est limitée au Nord par la Préfecture de Tandjoaré, au sud et à l'Est par celle de l'Oti Sud et à l'Ouest par le Ghana. Avec une superficie d'environ 1543,65 Km2, elle compte huit (8) cantons, à savoir : Sansanné Mango, Sadori, Faré, Barkoissi, Galangashie, Loko, Nagbéni, et Tchanaga, constituée de **cent sept(107) villages**.
La population de l'Oti est estimée environ **122 929** habitants, dont **64 090** Femmes et **58 839** hommes (donnée 2010). Elle est composée de plusieurs groupes ethniques tels que : les Tchokossi (Anoufos), les Moba, les Gourma et les Gamgams. Mise à part ces différents grands groupes ethniques on y rencontre aussi d'autres groupes ethniques tels que : Les peulhs, les mossis, les lambas, les Kabyès, les lossos, les Haoussas, les Djerma, les Yorubas, etc.

La Préfecture, à l'instar de l'ensemble de la Région des Savanes, subit le climat tropical de type Soudano - Guinéen. Il se caractérise par une longue saison sèche d'octobre à mai et une saison pluvieuse plus courte de juin à septembre.
Les précipitations annuelles moyennes varient entre 900 à 1 300 mm de pluies. Les pluies débutent en mai pour se terminer en fin septembre, début Octobre avec un maximum en août. Les précipitations ont en général un caractère orageux en début et en fin de saison pluvieuse, et plus calme en milieu de saison. De forte intensité et de longue durée, ce sont ces dernières qui sont génératrices de crues abondantes.
Le type de végétation dominant dans la zone est celui de la savane arborée soudano-guinéenne. Sur les berges du fleuve Oti, subsistent quelques restes de la forêt galerie alors que les zones inondables sont en générale occupées par une prairie marécageuse. Quelques forêts subsistent en particulier dans les parcs naturels, mais, actuellement elles n'occupent guère plus que 5 % du territoire à cause de l'exploitation agricole et de l'envahissement des parcs à travers des activités telles que : la coupe de bois pour le bois de chauffe et la carbonisation.
Pour vivre, la population de la préfecture de l'Oti mène de multiples activités telles que
La production végétale, la production animale, la production halieutique, la production forestière et l'artisanat.

1. 2- Présentation de l'ONG GRAIL/NT

1.2.1- Dénomination

GRAIL/NT : Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Locales Nord Togo.

1.2.2- Date de création

Elle a été créée le 1er Juin 2002, reconnue officiellement sous le numéro du récépissé : No : 0502/ MISD-SG-BAPS-DSC du 05 Avril 2005, et publiée au journal officiel de la République Togolaise No 17 quarto du 02 Mai 2005 et en qualité d'ONG de développement sous No 531 /MCDAT/2009 du 29 Septembre 2009.

1.2.3- Organes

L'ONG comprend quatre (4) organes

- L'Assemblée Générale
- Le conseil d'Administration
- Le Bureau Exécutif
- Le commissariat aux Comptes

1.2.4- But

L'ONG GRAIL/NT a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des familles.

1.2.5- Domaines d'intervention

- ☞ La protection de l'environnement à travers la lutte contre la destruction du couvert végétal et la facilitation des actions de reboisement ;
- ☞ La promotion de l'agriculture durable et de l'intensification des activités maraîchères ;
- ☞ L'accompagnement des communautés pour la satisfaction de leurs besoins sociocommunautaires.

1.2.6- Zone d'intervention

L'ONG opère dans les préfectures de l'Oti et de l'Oti Sud,

1.2.7- Groupes cibles

L'ONG GRAIL/NT a pour groupes cibles : les familles, les groupements/sociétés coopératives, les communautés et les villages.

1.2.8- Partenaires

L'ONG GRAIL/NT travaille en synergie avec :

- Les structures de vulgarisation agricole (CEECOFA, DPAEP, ICAT…).
- Ministère de l'Environnement et des ressources forestières
- ONG (, IRD, FED, AJPE …etc)
- Bailleurs de Fonds (FNAFPP, PMF/FEM ; ANADEB, ANADEB – COSO)

II- PREVISION DES ACTIVITES DE 2025

Dans un souci du professionnalisme et à l'orée du début de ses activités de l'année 2025, Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Locales Nord Togo (GRAIL/NT) a bien voulu se doter d'un Plan de Travail Annuel pouvant lui permettre de réaliser de manière efficiente et efficace, la mission qu'elle s'est assignée.

Ce plan de travail annuel est soutenu par les axes prioritaires et selon les projets à piloter , :

- Axe 1 : Capacités institutionnelles
- Axe 2 : Promotion de l'éducation
- Axe 3 : Projet Cohésion sociale
- Axe 4 : Protection de l'environnement
- Axe 5 : **droits humains**
- **Axe 6 : Participation aux rencontres**

Ces différents axes énoncés constituent les lignes directrices des activités prioritaires de l'ONG pour l'exercice 2025
Pour entamer le développement des différents axes, nous allons présenter le contexte qui sous-tend le choix de ces axes et la localisation de la zone d'intervention.

- Axe 1 : Capacités institutionnelles

III-Volet Capacités institutionnelles

Au cours de l'année 2025, les membres du CA ont réalisé plusieurs rencontres.

3.1.1-La réunion ordinaire

Le 13 Janvier 2025, les membres du Conseil d'Administration de l'ONG se sont retrouvés pour faire le bilan de l'année 2024.
Au cours de la rencontre, les points inscrits à l'ordre du jour sont :

- Présentation du rapport annuel d'activités 2024
- Bilan financier des activités de 2024
- Approbation du budget prévisionnel 2025
- Divers.

Au cours de la rencontre, le coordonnateur de Programme de l'ONG a présenté les activités réalisées au cours de l'année 2025
Après la présentation du rapport d'activité 2024 la parole fût donnée au Secrétaire Comptable pour présenter le rapport financier 2024. Ce rapport est articulé sur deux grandes parties, à savoir :

Les Entrées enregistrées proviennent du :

- Projet **dénommé réduction de la déperdition scolaire des jeunes filles par la lutte contre les grossesses et les mariages précoces en milieu scolaire de la commune Oti sud 2,**
- Contrat avec l'ANADEB pour l'appui accompagnement des GIE ;

Les dépenses effectuées, liées aux différents projets / financement précités
Après toutes ses présentations, le plan d'action opérationnel et le budget de l'année 2024 ont été soumis au CA et ont été approuvés.
Cette rencontre a été une occasion pour les membres du CA d'être informés des différentes activités réalisées et formuler des recommandations à l'endroit du Bureau exécutif.

3.1.2- La rencontre à mi –parcours des activités programmées

Le 18 Juillet 2025 les membres du CA se sont retrouvés pour :

- Faire le bilan des activités à mi-parcours.
- Partager des informations reçues liées aux différents projets élaborés.
- Formuler des recommandations pour bien exécuter les différents projets financés pour le bien de tous.

Axe 2 : Promotion de l'éducation

Le microprojet « **Réduction de la déperdition scolaire des jeunes filles par la lutte contre les grossesses et les mariages précoces en milieu scolaire de la commune Oti Sud 2** » a couvert neuf (09) établissements du premier cycle et du second cycle du secondaire (Takpamba, Nali, Koumongou, Kountoiré, N'Kpè, Kangounou, Panga, Samti et Nandiki) de la commune Oti-Sud 2. Ce microprojet a été sélectionné et financé par **Action Education** et mise en œuvre par l'ONG Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Locales Nord Togo (GRAIL/NT) au profit des communautés de la Commune Oti-sud 2.
Le microprojet met un accent particulier sur les variables génératrices du problème de l'abandon scolaire des filles et vise à améliorer la connaissance des filles sur leurs droits à l'éducation et comment prévenir les grossesses précoces et les maladies/infections sexuellement transmissibles. Et pour atteindre cet objectif, un certain nombre d'activités sont mises en œuvre en 2025.
Les activités sont articulées autour des principales activités suivantes :

a. **Tournée d'information des populations bénéficiaires sur ledit projet dans les différentes localités abritant les collèges dans la commune Oti Sud 2**
b. **La sensibilisation des jeunes filles et garçons collégiens**
c. **La sélection des jeunes filles devant recevoir les vélos**
d. **L'installation des clubs de citoyenneté/Santé**
e. La dotation des vélos aux trois (03) filles sélectionnées dans les 9 établissements scolaires
f. Organisations des formations des membres des clubs de citoyenneté/santé des 9 établissements (Renforcement des capacités des membres des clubs de citoyenneté/Santé sur la citoyenneté et sur la cohésion sociale
g. L'élaboration des plans d'action des clubs
h. L'organisation de l'émission radio sur le thème : « Droit à la santé sexuelle et reproductif (DSSR) chez les jeunes filles et les violences basées sur le genre (VBG), enjeux et défis »
i. Le renforcement de capacités des jeunes filles membres des clubs de citoyenneté sur les droits à la santé sexuelle et de la reproduction (DSSR) pour lutter contre les grossesses précoces et les IST/VIH/SIDA
j. Appui financier des plans d'action des clubs de citoyenneté
k. La mise en place des dispositifs servant à faciliter la communication/ témoignage/ signalisation sur les différents cas de violences sur les jeunes filles.
l. Atelier bilan de clôture du microprojet

Toutes ces principales activités ont été réalisées au cours de l'année 2025 en partenariat « Action - Education »

IV- REALISATION DES ACTIVITES

Dans le cadre du projet « Réduction de la déperdition scolaire des jeunes filles par la lutte contre les grossesses et les mariages précoces en milieu scolaire de la commune Oti Sud 2 » dont l'objectif principal est de : Promouvoir un cadre scolaire propice et résilient

aux jeunes filles collégiennes, des activités ont été réalisées dans le mois d'Août 2025. Ces activités se résument en deux grands points :

1- La prise de contact avec l'inspection de l'enseignement du secondaire général de Mango ;
2- Séances d'information des populations bénéficiaires sur ledit projet dans les différentes localités abritant les enseignements secondaires général de la commune Oti Sud 2.

4.1 - La prise de contact avec l'inspection de l'enseignement du secondaire général de Mango.

Concernant la prise de contact avec l'inspection de l'enseignement secondaire général de Mango, nous avons envoyé un courrier qui est composé d'une lettre d'information et les termes de références leur annonçant le démarrage du microprojet dans les collèges de la commune Oti Sud 2. Un deuxième courrier a été envoyé à la Direction de l'éducation à Dapaong à travers la commune Oti Sud 2 pour solliciter une autorisation d'intervenir dans ces établissements secondaires général.

4.2- Tournée d'information des populations bénéficiaires sur ledit projet dans les différentes localités abritant les collèges dans la commune Oti Sud 2

Dans le cadre du projet réduction de la déperdition scolaire des jeunes filles par la lutte contre les grossesses et les mariages précoces en milieu scolaire de la Commune Oti Sud 2. », nous avons organisé une tournée d'information et d'échange avec les populations bénéficiaires du dit microprojet qui concerne neuf localités qui disposent les enseignements secondaires (collège) , Il s'agit de : Kountoiré, Panga, Kangounou, Takpamba, Samti, N'kpè, Nali, Nandiki et Koumongou.
Cette tournée d'information a suivi un programme préalablement établi et s'est déroulée du 25 au 29 Août 2025 qui consistait à faire le tour des neuf (9) localités précitées.
Ces éléments énumérés et approuvés par les participants sont :

- Les grossesses non désirées
- Les mariages précoces et forcés
- Les méconnaissances des droits à la santé sexuelle et reproductive
- Etc.

4.3- Les avancées relevées au cours de la réalisation des activités : ce qui a favorisé le déroulement de l'activité

Les tournées d'information et d'échange dans les différentes localités ont permis d'informer et sensibiliser les acteurs et les populations sur l'importance de l'éducation des jeunes filles en leur faisant voir les raisons de la déperdition scolaire des jeunes et montrer la contribution de ce projet pour éviter les grossesses non désirées.

4.4. Résultats des activités par village :

Dans le cadre de ces différentes rencontres dans les différentes localités de la commune Oti Sud 2, le nombre des personnes touchées sont évalués à 360 participants dont 202 femmes et 158 hommes.

Voir le détail dans le tableau suivant.

Localité	Etablissements scolaires touchés	Parents			
		F	G	EVH	TOTAL
Kountoiré,	Lycée de Kountoiré	0	20		20
Panga	CEG Panga	35	28		63
Kangounou	CEG Kangounou	52	29		81
Takpamba	Lycée Takpamba	33	7		40
Samti	CEG Samti	56	15		71
N'kpè	CEG N'Kpè	3	17		20
Nali	CEG Nali	1	11		12
Nandiki	CEG Nadiki	18	19		37
Koumongou	Lycée de Koumongou	4	12		16
TOTAL		202	158		360

4.5-La sensibilisation des jeunes filles et garçons collégiens

Il s'agit d'organiser pour cette activité des séances de sensibilisations en l'endroit des jeunes filles et jeunes garçons collégiens, les enseignants, les CPE/COGERES sur les grossesses et les mariages précoces, les violences basées sur le genre et sur la citoyenneté.

4.5.1- La sélection des jeunes filles devant recevoir les vélos

Pour cette action, il est question de sélectionner vingt-sept (27) filles dans les neuf (09) établissements scolaires du secondaire de la Commune Oti-sud 2, en raison de trois (03) filles par établissement sur la base des critères de sélection bien déterminés pour la dotation d'un vélo par fille sélectionnée.

4.5.2- L'installation des clubs de citoyenneté/Santé

Il s'agit de faire une présentation publique lors de l'activité de sensibilisation des membres des clubs dénommés clubs de santé, déjà existants dans ces collèges et lycées ciblés par le microprojet après qu'ils soient redynamisés. Ceci permet aux participants de se rappeler de l'existence de ces clubs et de les amener à participer pleinement à leurs activités.

4.6. Résultats attendus

4.6.1- Les jeunes filles et garçons collégiens sont sensibilisés.

A l'issu de ces sensibilisations, les jeunes filles et garçons collégiens/lycéens, les enseignants, les Parents d'élèves et les CPE/COGERES seront sensibilisés sur : l'éducation de la jeune fille, les dangers liés aux grossesses et aux mariages précoces, les méfaits des violences basées sur le genre, les comportements et les aptitudes citoyens.

NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX REUNIONS DE SENSIBILISATION

N°	ETABLISSEMENT	NOMBRE DE PARTICIPANT			ENSEIGNANT		HANDICAP		TOTAL GENERAL
		F	G	PARENT	F	M	F	G	
1	LYCEE KOUNTOIRE	35	19	8	0	6	0	0	68
2	LYCEE TAKPAMBA	157	102	3	1	4	0	0	267
3	LYCEE KOUMONGOU	44	52	2	0	11	0	0	109
4	CEG NALI	77	55	0	0	6	0	0	138
5	CEG NANDIKI	22	36	23	0	5	0	0	86
6	CEG SAMTI	25	62	3	0	2	0	0	92
7	CEG N'KPE	36	76	1	0	4	0	1	118
8	CEG PANGA	44	81	3	1	5	0	1	135
9	CEG KANGOUNOU	63	75	10	0	5	0	0	153
	TOTAL	503	558	53	2	48	0	2	1166

4.7. La sélection des Jeunes filles pour la dotation des vélos

Cette activité de sélection de trois (03) jeunes filles par établissement a été aussi à l'ordre du jour des séances de sensibilisation. Cette stratégie a été adoptée afin de lever tout équivoque dans le choix de ces jeunes filles. Ce choix a été donc fait sur la base des critères prédéfinis (**la distance entre l'établissement et la maison, l'âge, la vulnérabilité, l'assiduité** et **le comportement)** et en présence des autres élèves et certains parents. Ce qui a alors permis de sortir la liste des vingt sept bénéficières dans les 9 établissements secondaires de la commune Oti Sud 2.

4.8. Présentation des membres des clubs de citoyenneté/santé

Cette activité de club de santé/citoyenneté a juste consisté à s'appuyer sur les clubs de santé déjà existants dans les établissements et expliquer son importance et à présenter ces membres aux camarades élèves et aux parents présents à cette séance dans chacun des établissements. En annexe la liste des membres des clubs de chaque établissement.

4.9. Dotation des vélos aux trois (03) élèves sélectionnés dans chacun des neuf (09) établissements

Dans le cadre de ce microprojet, il a été prévu de doter des vélos à 27 jeunes filles des 9 établissements secondaire général. Pour la réaliser l'ob**jectif est** de Faciliter l'accès à l'éducation pour les jeunes filles collégiennes en leur fournissant des vélos pour se rendre à l'école.

4.9.1- Méthodologie utilisée

Afin de réaliser ces activités, il a été question de passer par :

- Des tournées d'information et d'organisation
- Elaboration des critères de sélection des filles pour les vélos
- Des séances de sélection des filles pour la dotation des vélos
- Organisation de la séance de don de vélos aux 27 jeunes filles sélectionnées

Rappel des critères de sélection des jeunes filles bénéficiaires de vélos.
Ces critères se présentent comme suit :

- **Distance domicile-école** : Les bénéficiaires doivent habiter à une distance raisonnable de l'école, mais suffisamment éloignée pour que l'utilisation d'un vélo soit nécessaire pour se rendre à l'école.
- **Âge** : Les bénéficiaires doivent être des collégiennes âgées de [12-15] ans et être inscrites dans l'un des neuf établissements secondaires général de la commune Oti Sud 2.
- **Vulnérabilité** : Les bénéficiaires doivent provenir de familles à faible revenu ou de milieux défavorisés (le statut d'orphelin)

4.9.2- Déroulement de cérémonie de remise des vélos aux trois (03) élèves sélectionnés dans chacun des neuf (09) établissements

Suite à un travail des responsables d'établissement 27 jeunes filles ont sélectionné pour bénéficier de ces vélos

4.10. Renforcement de capacité des membres des clubs de citoyenneté/santé des neuf (09) établissements scolaires sur la citoyenneté et la cohésion sociale.

Cette activité a connu deux grandes phases à savoir :

- Le partage des modules avec les enseignants encadreurs des clubs de citoyenneté/santé
- La formation des membres des clubs de citoyenneté/santé dans leurs établissements respectifs par leurs encadreurs.

4.10.1- Le partage des modules avec les enseignants encadreurs des clubs de citoyenneté/santé

En prélude à la formation des membres des clubs de citoyenneté/santé, une séance de partage de modules au Lycée de Takpamba sous la conduite technique des représentants de l'ONG Action Education. Cette séance a regroupé non seulement les enseignants encadreurs des clubs de citoyenneté/santé des 09 établissements scolaires mais aussi les enseignants du primaire de la Commune Oti-Sud 2. Sous la supervision de l'Inspecteur du Premier degré de l'Oti-Sud, du représentant du Chef d'inspection de l'enseignement secondaire de l'Oti/Oti-Sud et du SG de la Mairie Oti-Sud 2.

4.10.2- Formation des membres des clubs de citoyenneté par les enseignants encadreurs formés

Après la formation des Enseignants Encadreurs des Clubs, ces derniers ont procédé à la formation des membres des Clubs de citoyenneté sur des modules portés sur la citoyenneté, la paix et la cohésion sociale. Au niveau de chaque établissement, le nombre total de participants, tout sexe confondu est de vingt (20) personnes, soit 180 élèves participants pour les neuf (09) établissements. Ces participants ont été donc outillés sur la citoyenneté, la paix et la cohésion sociale.

4.10.3- Elaboration des plans d'action des 09 clubs de citoyenneté

Les plans d'action ont été élaborés pour faire la pratique dans les différents établissements de la commune en vue de mettre en application les enseignements reçus.

4.11. La réalisation de l'émission radio sur le thème : « Droit à la santé sexuelle et reproductif (DSSR) chez les jeunes filles et les violences basées sur le genre (VBG), enjeux et défis »

4.11.1- Objectif général

Donner des informations, à travers une communication de masse, sur la santé sexuelle et reproductive et les violences basées sur le genre, les enjeux et défis, à l'endroit des jeunes filles, les jeunes garçons et leurs parents.

4.11.2- Objectifs spécifiques

- Sensibiliser tous acteurs de l'éducation sur ce qu'on entend par droits et santé sexuelle et reproductive et les violences basées sur le genre,

- ❖ Faire un rappel des causes, des conséquences des grossesses précoces chez les jeunes filles, et proposer des mesures correctrices de ce phénomène
- ❖ Donner des orientations à la jeune fille afin qu'elles puissent mieux connaitre leur corps.
- ❖ Interpeler tous acteurs du secteur éducatif à prendre leur responsabilité face à l'abandon des jeunes filles scolarisées suite aux grossesses, en mettant un accent particulier sur les responsabilités des parents et sur la bonne conduite la jeune fille.

4.11.3- Résultats attendus

- Tous acteurs de l'éducation sont sensibilisés sur ce qu'on entend par droits et santé sexuelle et reproductive et les violences basées sur le genre

- Un rappel sur les causes, les conséquences des grossesses précoces chez les jeunes filles est fait et des mesures correctrices sont proposées contre ce phénomène.

- Tous les acteurs du secteur éducatif sont interpelés à prendre leur responsabilité face à l'abandon des jeunes filles scolarisées suite aux grossesses et un accent particulier est mis sur les responsabilités des parents et sur la bonne conduite la jeune fille.

4.11.4- Déroulement de l'activité

L'émission radio a été réalisée le 1er novembre 2025 après l'élaboration d'un conducteur devant faciliter le développement du thème retenu à cet effet. Cette émission a été organisée sur les antennes de la Radio Communautaire la Voix de l'Oti. Le thème de l'émission « **Droit à la santé sexuelle et reproductif (DSSR) chez les jeunes filles et les violences basées sur le genre (VBG), enjeux et défis** » a été animé par trois Animateurs : le Chef d'inspection du secondaire de l'Oti/Oti-Sud, une Sage-femme et le chargé du projet à l'ONG GRAIL/NT sous la conduite du journaliste de la Radio la Voix de l'Oti.

4.12. Le renforcement de capacités des jeunes filles membres des clubs de citoyenneté sur les droits à la santé sexuelle et de la reproduction (DSSR) pour lutter contre les grossesses précoces et les IST/VIH/SIDA

4.12.1- Objectif général

Outiller les membres des Clubs de citoyenneté/santé sur le DSSR et les Violences Basées sur le Genre (VBG).

4.12.2- Objectifs spécifiques :

De manière spécifique, cette activité vise à :

- Renforcer les compétences des membres des clubs sur le droit à une vie sexuelle épanouie, et responsable..

- Susciter chez les membres des clubs une prise de conscience sur les conséquences des grossesses et mariage précoces
- Amener les membres des clubs à maîtriser la fabrication et l'utilisation u bracelet du cycle menstruel.
- Sensibiliser les membres des clubs sur les violences basées sur le genre .

4.12.3- Résultats attendus :

- Les membres des clubs ont leurs compétences renforcées sur le droit à une vie sexuelle épanouie et responsable.
- Les membres des clubs ont pris conscience des conséquences des grossesses et mariages précoces.
- Les membres des clubs maîtrisent la fabrication et l'utilisation du bracelet du cycle menstruel).

Au total 107 jeunes filles et 09 enseignants encadreurs ont été formés sur les principaux modules ci-après :

- **Santé et droit des jeunes et adolescents**
- **Santé et droits des femmes**
- **Les infections et maladies sexuellement transmissibles**

4.13- Appui financier des plans d'action des clubs de citoyenneté

4.13.1- Objectifs :

- Permettre aux parties prenantes de prendre connaissance des actions planifiées dans le plan d'action des clubs de citoyenneté/santé,
- Montrer les raisons de cet appui financier,
- Sensibiliser les bénéficiaires sur la gestion transparente de ce fond,
- Remettre en présence de tous les participants (Chef d'établissement, encadrant, les membres du club, pdt APE/COGERES) la somme allouée à chaque club dans les mains du responsable d'établissement
- Faire signer les décharges par le chef d'établissement, le responsable du club et le président COGERES

4.13.2- La mise en place des dispositifs servant à faciliter la communication/ témoignage/ signalisation sur les différents cas de violences sur les jeunes filles.

Cet outil a pour objectifs de :

- Faciliter la communication et la signalisation des cas de violence sur les jeunes filles pour une prise en charge efficace et rapide dans les 9 établissements secondaires de la commune Oti sud .
- Fabrication et la mise en place de 9 boîtes à joie et à tristesse dans les 9 établissements secondaires de la commune Oti Sud 2

- Sensibiliser les enseignants et les jeunes filles des 9 établissements secondaires de la commune Oti Sud 2 sur l'utilisation des boîtes à joie et à tristesse

4.13.3- Résultats attendus

- La communication et la signalisation des cas de violence sur les jeunes filles sont facilitées dans les 9 établissements de la commune Oti Sud 2
- Les boites à joies et à tristesse sont fabriquées et mises en place dans les 9 établissements secondaires de la commune Oti Sud 2
- Les enseignants et les jeunes filles des 9 établissements secondaires de la commune Oti Sud 2 sont sensibilisées sur l'utilisation des boites à joie et à tristesse

4.14. **Atelier de clôture du projet**

L'objectif principal de cet atelier est de partager les résultats clés du projet avec toutes les parties prenantes et rappeler les rôles et responsabilités des différents acteurs après la fin du financement du projet..

Axe 3 : Projet Cohésion sociale

V- PROJET D'APPUI ACCOMPAGNEMENTS DES GIE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET COSO

5.1- Contexte

Le Gouvernement de la République du Togo, pour anticiper et prévenir la propagation des conflits venus du Sahel, réduire la vulnérabilité au changement climatique et renforcer les institutions locales, les opportunités économiques et la confiance des populations, a élaboré le projet **de cohésion sociale des régions nord du golfe de guinée (COSO), financer par la Banque mondiale**, ce projet est basé sur une approche de développement conduit par les communautés et mis en œuvre par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), sous le ministère du développement à la base, de l'inclusion financière, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes. Il compte **investir dans la résilience et l'inclusion des communautés** plus spécifiquement mettre en œuvre l'investissement stratégique dans les activités économiques pour un développement économique résilient sur le plan climatique, hormis les investissements liés à la réalisation/réhabilitation des infrastructures marchandes. Ce projet prévoit de cibler des organisations paysannes (OP), et d'autres groupements d'intérêt commun (GIC) qui seront accompagnés.
Le projet COSO a plusieurs composantes dont on peut citer :

- **Composante 1 : Investir dans la résilience et l'inclusion des communautés** par le financement des investissements au niveau local pour promouvoir la résilience et l'inclusion des communautés dans les zones frontalières, sur la base d'une vision territoriale à moyen terme partagée entre les pays ;

- **Composante 2 : Renforcement des fondations et des capacités pour des communautés inclusives et résilientes** à travers le financement d'activités de formation et de renforcement des capacités qui peuvent jeter les bases et renforcer les capacités des parties prenantes locales dans les pays du Golfe de Guinée ;
- **Composante 3 : Plateforme de coordination régionale et dialogue qui** vise à renforcer la collaboration régionale entre les quatre pays cible afin de soutenir une réponse cohérente pour prévenir les risques de Fragilité, Conflit et Violence.

La composante 1 a des sous composantes dont la 1.2 b dédié au financement des activités économiques des GIE. Dans la zone de l'Oti et Oti sud, l'ONG GRAIL/NT a été sélectionné pour fournir un appui – conseil aux Groupements d'Intérêt Economique (GIEs) qui seront sélectionnés à l'issue du processus d'arbitrage. Ainsi, l'ONG GRAIL a pour rôle d'assurer la médiation entre les GIC/GIE et l'UGP/ANADEB depuis le montage du sous projet jusqu'au virement des fonds sur le compte des GIEs en accomplissant différentes tâches à savoir :

- Identifier et sélectionner les GIC/GIE dans les villages des 09 cantons des préfectures de l'Oti et Oti Sud ;
- Faciliter l'accès des GICs bénéficiaires aux ressources de COSO à travers le montage des sous-projets économiques éligibles au financement du projet ;
- Assurer le renforcement des capacités des membres des Groupes d'Intérêt Commun (GIE) bénéficiaires ;
- Fournir un accompagnement technique régulier aux GICs/GIE pour les aider à résoudre les problèmes rencontrés dans leurs activités ;
- Renforcer la gouvernance et la gestion interne des GICs/GIE ;
- Faciliter l'accès des GIE/GICs en les aidant à établir des liens avec les acheteurs, les distributeurs et les partenaires commerciaux ;
- Faciliter l'établissement de relation avec les institutions de micro finance de la place pour permettre à terme, l'accès aux financements pour les GICs/GIE ;
- Faciliter le renforcement des partenariats et le partage d'expériences entre GICs/GIE ;
- Assurer le suivi et évaluation des progrès et produire des rapports périodiques et les soumettre au projet.

5.2- RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus assignés au projet sont :

- Les GIE ont été identifiées
- Les GIE présélectionnés ont fait l'objet de diagnostic approfondi
- Les GIE/GIC sont sélectionnés
- La médiation a été assurée avec efficacité entre les GIC/GIE et l'UGP/ANADEB bénéficiaires depuis le montage du sous projet jusqu'au virement des fonds sur le compte des GIEs
- Les sous projets des GIEs ont été réalisés avec efficacité et efficience par l'accompagnement de l'ONG
- Chaque GIE bénéficiaire du projet a réussi avec succès à planifier et à mettre en œuvre son sous projet
- Chaque GIE bénéficiaire du projet a fait le suivi et l'auto-évaluation participative après la réalisation des sous projets

5.3- Localisation

L'ONG GRAIL/NT intervient dans la Zone 5 qui est composée de deux préfectures. Il s'agit de l'Oti et de l'Oti Sud. Ces préfectures font parties des sept (7) préfectures de la région des Savanes. Elles sont limitées au Nord par la Préfecture de Tandjoaré, au sud par la préfecture de la Kéran, à l'Est par le Benin et à l'Ouest par le Ghana. Les deux préfectures comptent seize (16) cantons dont 8 cantons pour chacune d'elle.
Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la sous composante 1.2b du projet COSO, quatre (04) cantons ont été ciblés dans l'Oti et cinq (05) dans la préfecture de l'Oti Sud. Au total l'ONG intervient dans neuf (9) cantons à savoir : Faré, Sadori, Mango, Galangashie, Nali, Takpamba, Gando, Mogou, Tchamonga.

5.4- RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de la mission est la mise en œuvre des mesures d'appui conseil et d'accompagnement des Groupes d'Intérêt Economique (GIE) bénéficiaires du projet COSO depuis leur identification jusqu'à la clôture de leurs sous projets économiques. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Appuyer l'identification et la sélection des GIE bénéficiaires
- La facilitation de l'accès des GICs aux ressources et aux financements du projet COSO (montage du sous projet)
- La formation et le renforcement de capacités des GIE
- L'accompagnement technique dans la mise en œuvre de leur sous-projet
- Renforcement de la gouvernance et de la gestion interne des GIE
- L'appui pour l'accès aux marchés et à la commercialisation
- L'appui à l'amélioration de l'accès aux financements
- L'appui au renforcement des partenariats et partage d'expériences entre les GIE
- Le suivi et l'évaluation des progrès des GIE.

5.5- RAPPEL DU CONTEXTE D'APPUI ACCOMPAGNEMENTS DES GIE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET COSO

Le Gouvernement de la République du Togo a obtenu 60 millions de dollars du Groupe de la Banque mondiale pour financer le Projet de Cohésion sociale des régions du nord du Golfe de Guinée (COSO). Ce projet répond au besoin de renforcer le développement communautaire, l'agriculture, l'inclusion des jeunes et la transition numérique. Il cible spécifiquement des groupes de villages vulnérables dans les zones frontalières, dans les régions des Savanes, Kara et Centrale, menacées par les risques de Fragilité, Conflit et Violence (FCV) et les risques climatiques. Le projet COSO vise à anticiper et à prévenir la propagation des conflits venus du Sahel, réduire la vulnérabilité au changement climatique et renforcer les institutions locales, les opportunités économiques et la confiance des populations. Il met l'accent sur le renforcement des institutions locales qui auront un rôle central à jouer dans la hiérarchisation des investissements en faveur du développement local et dans la promotion de la cohésion sociale et de la confiance.

L'objectif de développement du projet est d'améliorer la collaboration régionale et la résilience socio-économique et climatique des communautés frontalières dans les régions cibles des pays du nord du Golfe de Guinée exposées aux conflits et aux risques climatiques. Le projet est basé sur une approche de développement conduit par les communautés.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 1-2. « Investissements stratégiques dans les activités économiques pour un développement économique résilient sur le plan climatique » de la composante 1 « Investir dans la résilience et l'inclusion des communautés », des partenariats ont été conclus avec des ONG locaux pour l'appui-accompagnement des GIE. L'ONG GRAIL/NT a été sélectionnée pour la zone 5, comprenant quatre (4) cantons dans la préfecture de l'Oti et cinq (5) cantons dans la préfecture de l'Oti Sud. À savoir : Faré, Sadori, Mango, Galangashie, Nali, Takpamba, Gando, Mogou, Tchamonga.

5.6- Rappel des résultats attendus

A l'issue de cette phase de la mise en œuvre de la mission les résultats suivants sont attendus :

- La situation de référence de chaque GIE est établie et les indicateurs de base collectés ;
- Le cadre de suivi des indicateurs est établi ;
- Le plan de renforcement des capacités des GIE est élaboré ;
- Les sous-projets des GIE sont élaborés ;
- Les Guides et modules de formation sont élaborés ;
- Les GIE sont formés sur quelques thématiques en fonction des besoins.

5.7- Description détaillée des activités réalisées

Dans le cadre de l'appui accompagnement des GIE, des activités ont été réalisées dans la période du Juin à Décembre 2025.
Il s'agit de :

- Acquisition des équipements
- Organisation et conduite des formations et sensibilisations
- Accompagnement des GIE
- Amélioration du fonctionnement et de la gouvernance interne des GIE
- Les poses de carrés de rendements

5.7.1- Acquisition des équipements

Dans le cadre de l'acquisition des équipements et matériels de travail pour les membres des différents GIE, plusieurs étapes ont été exécutées.

5.7.1.1- Demande de cotation

L'ONG a appuyé les membres des 93 GIE dans le cadre de l'acquisition des équipements et des intrants agricoles à travers le processus de demande de cotation.
Suite à cette demande de cotation lancée par les différents GIE de la zone 5, cinq (5) fournisseurs ont été consultés : Il s'agit de :

- Lux impérium

- Guiame service
- Ets Mono prix
- Ets Dake
- Ets AGRO TOGO CORPORATION

A l'issue des demandes de cotation et après dépouillement des offres, quatre (4) fournisseurs ont été retenus pour raisons de moins disent.

- ❖ Ets Lux impérium a gagné les marchés des Cantons de Faré, de Nali et de Takpamba avec 26 GIE et un GIE dans le canton de Gando.
- ❖ Ets Guiame Service quant à lui a gagné les marchés des Cantons de Sadori, de Mango et de Galangashie avec 34 GIE
- ❖ Ets Mono prix a gagné les marchés des cantons de Gando, de Mogou et de Tchamonga avec les 32 GIE
- ❖ Ets Dake a gagné les marchés de trois GIE Maraîchers du canton de Sadori.

Une fois les fournisseurs retenus, les GIE ont envoyé des notifications et les bons de commandes aux fournisseurs.

5.7.1.2- Réception des équipements et des intrants dans les GIE

Suite aux bons commandes envoyés les contrats ont été établis et signés avec les fournisseurs et le délai de livraison a été faite. Dans la zone 5, les livraisons des équipements ont commencé le 22 Juillet 2025 dans la préfecture de l'Oti Sud précisément à Gando, Mogou et Tchamonga avec un retard selon le contrat établi et s'est poursuivi dans les autres GIE. Cette période de cinq mois a permis d'équiper les 93 GIE.

3. Tableau 1 : Tableau de bord de l'ONG

N°	Canton	Nombre de GIE accompagnés							Nombre de bénéficiaires		
		Nb de GIE dans l'agriculture maraichère	Nb de GIE dans l'agriculture céréalière	Nb de GIE dans la transformation	Nb de GIE dans l'élevage	Nb de GIE dans la pêche	Nb de GIE dans le commerce	Nb total de GIE	Femme	Homme	Total
01	Mango	01	10	01	04	00	02	18	240	151	391
02	Sadori	03	05	00	00	00	00	08	152	88	240
03	Faré	00	07	00	00	00	00	07	68	67	135
04	Galangashie	00	08	00	00	00	00	08	56	108	164
05	Gando	01	09	01	01	00	00	12	112	227	339
06	Mogou	00	11	00	00	00	01	12	223	327	550
07	Tchamonga	00	09	00	00	00	00	09	128	151	279
08	Nali	01	09	00	00	00	00	10	92	179	271
09	Takpamba	01	08	00	00	00	00	09	127	239	366
TOTAUX		**07**	**76**	**02**	**05**	**00**	**03**	**93**	**1198**	**1537**	**2735**

Légende : GIE dans le commerce : 03 : dont 01 GIE Fabrication de matériels agricoles, 1 GIE Huilerie et 1 GIE : Savonnerie

5.8- Renforcement de la gouvernance et gestion interne des GIE

5.8.1- Formation des membres des GIE sur la Gestion coopérative

5.8.1.1- Formation théorique et pratique des GIE sur la gestion coopérative

Dans le cadre des activités de renforcement des capacités sur le projet Cohésion sociale (COSO) dans son point 1.2.b, l'ONG GRAIL/NT a organisé des formations du 10 Août au 15 Septembre 2025 à l'endroit des membres des GIE sur le thème « la gestion des coopératives »
Cette formation avait pour objectif de développer et d'expliquer comment les membres des groupements doivent travailler ensemble, interagir entre eux pendant les activités pour l'atteinte des objectifs communs.
Cette formation a été participative et permis aux participants de :

1. Connaitre leurs rôles et responsabilités de chaque membre des différents organes des sociétés coopératives, notamment le comité de gestion/ le Conseil d'Administration et la commission de surveillance ou conseil de surveillance.
2. Connaitre un groupement, et aider les membres des groupements à assimiler les éléments fondamentaux indispensables à la survie d'un groupement (les 7 principes coopératifs)
3. Amener les membres des GIE à développer les aptitudes nécessaires pour une administration efficace d'une organisation
4. Expliquer comment organiser et faire fonctionner un groupement pour éviter les conflits et créer une entente entre les membres
5. Expliquer les règles de fonctionnement pertinentes en ce qui concerne le leadership dans une organisation
6. Amener les membres à connaitre l'utilité des outils de gestion administrative, financière et comptables dans la vie des coopératives.

Suite à cette formation, l'équipe de GRAIL/NT a effectué des vérifications des outils de gestion disponibles au niveau des différents GIE. A l'issu de cette vérification des appui-accompagnements ont fait pour apporter des améliorations aux défaillances constatés. Pour certains GIE, des recommandations ont été formulées pour acquérir des cahiers afin que les AC de GRAIL/NT puissent les aider à tracer ces cahiers en vue de tenir à jour tous les mouvements (sortie et entrée) des GIE pour une gestion transparente, efficace et efficiente.

5.8.1.2- Appui aux GIE pour l'obtention des documents juridiques selon l'acte uniforme de l'OHADA à travers la mutation de groupement en société coopérative

Le déroulement de la mise en œuvre est généralement basé sur l'approche participative.
Selon les clauses du contrat, les AC de l'ONG GRAIL/NT a tout d'abord sensibilisé les GIE sur l'importance d'être en société coopérative, les avantages qu'on peut tirer pour le développement de leur activité agricole et pour le développement de leur localité. C'est ainsi plusieurs séances de travail ont été organisés à l'endroit de GIE sur la vie associative, la gouvernance coopérative, sur la rédaction des statuts et règlement intérieur, actions qui ont abouti l'organisation des assemblées générales constitutives des sociétés coopératives pour l'élection des différents organes (Comités de gestion et comités de surveillance).Dans le cadre de cet appui – accompagnement, dix GIE ont bénéficié de l'appui pour l'élaboration des documents juridiques (Statuts et règlements intérieurs) et l'organisation des AG.

5.8.1.3- Appui à l'obtention d'immatriculation de société coopérative

Une fois, les AG organisées, les dossiers de demande d'immatriculation ont été rassemblés et envoyés à Lomé à la Direction de la formation, de la diffusion techniques et des organisations

professionnelles agricoles (DFDTOPA) pour l'immatriculation. Grâce à cet appui, 05 GIE sur 10 GIE, dont les noms suivent ont été immatriculées. Il s'agit de : SCOOPS « ANOCHE TANALAFIA » de Nalokou, la SCOOPS « CHE-LAFIE » de Nassoukou, la SCOOPS «YADE » de Nali centre, la SCOOPS « TIMONDO 1 » de Kpindjini et la SCOOPS « LINANTIPO de Nagouni.
Suite à l'obtention d'immatriculation de cinq GIE, les AC de GRAIL/NT continuent le processus de mutation du reste des GIE (Groupements) en société coopérative.

5.8.2- Résultats obtenus (quantitatif et qualitatif)

Les résultats obtenus des appuis dans le cadre de la formation des membres des GIE sur la gestion coopérative sont :

- Les membres des GIE, maitrisent leurs rôles et responsabilités ;
- Les membres maitrisent les sept (7) principes coopératifs ;
- Le renforcement de la cohésion sociale entre les membres des GIE et leurs communautés
- Formalisation de certains GIE en sociétés coopératives à travers l'élaboration des statuts et règlements intérieurs
- L'obtention d'"immatriculation (récépissés) de cinq (5) GIE en société coopérative.

Tableau 2 : Nombre des personnes touchées lors des formations sur la gestion coopérative

No	**PREFECTURE**	**Canton**	**Nombre de Participants**		
			Homme	**Femme**	**Total**
1.	**Oti**	Faré	77	25	102
2.		Sadori	45	22	67
3.		Mango	142	96	238
4.		Galnagashie	50	79	129
5.	**Oti sud**	Gando	55	85	140
6.		Mogou	70	85	155
7.		Tchamonga	95	80	175
8.		Nali	78	40	118
9.		Takpamba	55	65	120
		Total	**667**	**577**	**1244**

Histogramme de la participation de la rencontre sur la gestion coopérative.

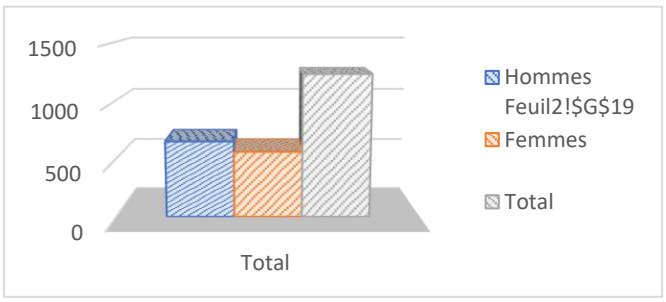


Tableau 3 : Situation structurelle et organisationnelle des GIE par canton dans la zone 5

CANTON	Nbre de GIE	*Nbr statuts /RI élaboré*	Nbre GIE Immatri-culé	Nbre AG organisé	Nbre GIE disposant outils de gestion	Nbre bénéficiaire initiale	Nbre bénéficiaires actuel	Nbre de femme dans l'organe de gestion	Nbre de GIE dirigé par les femmes
Mango	18	18	11	05	18	391	392	26	02
Sadori	08	08	07	00	08	240	240	06	02
Faré	07	04	02	00	07	135	156	06	02
Galangashie	08	08	05	02	08	164	164	11	01
Gando	12	01	04	00	12	339	376	17	06
Mogou	12	08	03	02	12	550	550	26	07
Tchamonga	09	05	01	00	09	279	317	09	02
Takpamba	09	01	00	00	09	366	398	19	06
Nali	10	09	05	03	10	271	275	16	06
Total	**93**	**62**	**38**	**12**	**93**	**2735**	**2868**	**126**	**34**
Pourcentage	*100%*	*66%*	*41%*	*13%*	*100%*	*100%*	*105%*	*45%*	*37%*

5.9-Formation et renforcement des capacités

5.9.1- Formations des membres des GIE sur l'itinéraire agricole

Avant le démarrage de la campagne agricole, l'ONG GRAIL/NT a renforcé les capacités de ses AC afin de former à leur tour les membres des GIE sur l'itinéraire technique agricole. Une fois que leur capacité a été renforcé, les AC ont organisé dans les différentes localités des formations sur les itinéraires techniques agricoles.

Cette formation avait pour objectif de rappeler les bonnes pratiques agricoles, il s'agit de : du choix de la parcelle, de la préparation du sol, le semis, le sarclage (herbicide homologué, l'apport de fumure organique/chimique, et le respect de la densité de semis, etc. en tenant compte des filières prioritaires des GIE.

Au cours de ces différentes rencontres, les membres des GIE ont apprécié cette démarche qui leur permet d'éviter les erreurs dans la mise en place des cultures.

Tableau 4 : Nombre de personnes touchées lors des causeries sur les itinéraires techniques

No		**Canton**	**Nombre de Participants**		
			Homme	**Femme**	**Total**
1.	Oti	Faré	102	97	199
2.		Sadori	48	75	123
3.		Mango	177	103	280
4.		Galnagashie	59	115	174

5.	Oti sud	Gando	59	70	129
6.		Mogou	85	60	145
7.		Tchamonga	73	63	136
8.		Nali	123	57	180
9.		Takpamba	107	119	226
		Total	**833**	**759**	**1592**

5.9.2- Sensibilisation des bénéficiaires sur les changements climatiques

Dans la période du 15 – 30 juillet 2025, l'ONG GRAIL/NT a organisé des séances de sensibilisations dans la zone 5 (Oti – Oti Sud) à travers les AC à l'endroit des bénéficiaires et de la population des villages concernés par le projet. L'objectif de cette sensibilisation de :

- Identifier les causes et les conséquences des changements climatiques
- Rechercher les approches de solutions
- Enumérer les différents rôles et utilités de la forêt (importance économique et sociale de la forêt)
- Amener les membres des GIE à prendre conscience de la fragilité de la forêt et de la nécessité impérieuse de la protéger, de la restaurer et de l'entretenir.

Suite à ces sensibilisations sur les changements climatiques, les membres des GIE ont pris l'engagement de réduire l'abattage des arbres et éviter les feux de végétations qui constituent l'une des actions anthropiques destructives de l'environnement et procéder aux reboisements en vue d'améliorer leur cadre de vie.

Après ces séances de sensibilisation sur les changements climatiques, on note la prise de conscience des communautés dans le cadre du reboisement, il s'agit de : Canton de Nali (Kpakpabou, Djoni et Naboutibou), Canton de Sadori (Nakpièkou, Djagori et Djalondi) et Canton de Galangashie (Galangashie) Au total 1500 plants ont été mis en terres sur une superficie de **3,5 hectares dans les sept (7) villages.**

Tableau 5 : Nombre des personnes touchées lors des sensibilisations sur les changements climatiques

No	**PREFECTURE**	**Canton**	**Nombre de Participants**		
			Homme	**Femme**	**Total**
1.	**Oti**	Faré	125	85	210
2.		Sadori	85	102	187
3.		Mango	162	181	343
4.		Galnagashie	25	137	162
5.	**Oti sud**	Gando	70	124	194

6.		Mogou	119	196	315
7.		Tchamonga	459	475	934
8.		Nali	74	180	254
9.		Takpamba	116	157	273
		Total	**1235**	**1637**	**2872**

5.10- Pose des carrés de rendement

5.10.1- Réalisation des carrés de rendements

Dans le cadre de la production agricole et en vue d'évaluer cette production au niveau des membres des GIE exploitants agricoles, les AC ont réalisé des activités de pose de carrés de rendement dans les champs des bénéficiaires et dans les champs collectifs des GIE. L'objectif principal est d'estimer la productivité et la rentabilité des cultures en optimisant les pratiques agricoles. Cette pratique consiste à poser deux carrés de rendement de ($25m^2$), chacun, tirés au hasard dans le champ des bénéficiaires grâce à la table des nombres aléatoires.

Cette méthode de pose des carrés se fait de manière aléatoire c'est à dire au hasard. Pour placer un carré de rendement de (25m2) au hasard sur une parcelle mesurée, à travers le procède de la manière suivante :

On calcule d'abord le périmètre puis le demi périmètre de la parcelle. Ensuite on tire dans une table de nombres aléatoires un nombre inférieur ou égal au demi périmètre. Si le demi périmètre est supérieur ou égal à 100 m on utilise une table de nombres aléatoires à trois chiffres. Dans le cas contraire s'il est inférieur à 100 m, on utilise une table de nombres aléatoires à deux chiffres.

5.10.2- Résultats obtenus pour les poses carrés

Dans le cadre des poses des carrés de rendements, les résultats de la récolte des carrés sont en cours de collecte des données à travers les pesées des récoltes des carrés.

Tableau 6 : Nombre de parcelle délimitée et posée de carré de rendement

No	**PREFECTURE**	**Canton**	**Nombre de parcelles Individuelle (Ha) délimités**
1.	**Oti**	Faré	5,75 ha
2.		Sadori	05 ha
3.		Mango	22 ha
4.		Galnagashie	10 ha
5.	**Oti sud**	Gando	30 ha
6.		Mogou	11 ha
7.		Tchamonga	04 ha
8.		Nali	48,25 ha

9.		Takpamba	5,25 ha
		Total	**141,25**

Tableau 7 : récapitulatif des sessions de formation par thématique

N	Canton	Nombre de GIE formé par thématique		Nombre de personnes formées		
				H	F	T
01	MANGO	Thématique 1	18	177	103	280
		Thématique 2	18	162	181	343
		Thématique 3	18	142	96	238
02	SADORI	Thématique 1	08	48	75	123
		Thématique 2	08	85	102	187
		Thématique 3	08	45	22	67
03	FARE	Thématique 1	07	102	97	199
		Thématique 2	07	125	85	210
		Thématique 3	07	77	25	102
04	GALANGASHIE	Thématique 1	08	59	115	174
		Thématique 2	08	25	137	162
		Thématique 3	08	50	79	129
05	GANDO	Thématique 1	12	59	70	129
		Thématique 2	12	70	124	194
		Thématique 3	12	55	85	140
06	MOGOU	Thématique 1	12	85	60	145
		Thématique 2	12	119	196	317
		Thématique 3	12	70	85	155
07	TCHAMONGA	Thématique 1	09	73	63	136
		Thématique 2	09	459	475	934
		Thématique 3	09	95	80	175
08	TAKPAMBA	Thématique 1	09	107	119	226
		Thématique 2	09	116	157	273
		Thématique 3	09	55	65	120
09	NALI	Thématique 1	10	123	57	180
		Thématique 2	10	74	180	254
		Thématique 3	10	78	40	118
	TOTAL GENRERAL	Thématique 1	93	833	759	1592
		Thématique 2	93	1235	1637	2872
		Thématique 3	93	667	577	1244

Légende :
Thématique 1 : **Formation sur les itinéraires techniques agricoles**
Thématique 2 : **Formation sur les effets du changement climatique**
Thématique 3 : **Formation sur l'élaboration des outils de gestion coopérative**

Tableau 8 : récapitulatif des sessions de formation par zone

	Canton	Thématique de formation	Nombre de GIE dans le canton	Nombre de GIE formé	Nombre de personnes formées		
					F	H	T

01	**Mango**	Thématique1	18	18	177	103	280
		Thématique2			162	181	343
		Thématique3			142	96	238
02	**Sadori**	Thématique 1	08	08	48	75	123
		Thématique 2			85	102	187
		Thématique 3			45	22	67
03	**Faré**	Thématique 1	07	07	102	97	199
		Thématique 2			125	85	210
		Thématique 3			77	25	102
04	**Galangashie**	Thématique 1	08	08	59	115	174
		Thématique 2			25	137	162
		Thématique 3			50	79	129
05	**Gando**	Thématique 1	12	12	59	70	129
		Thématique 2			70	124	194
		Thématique 3			55	85	140
06	**Mogou**	Thématique 1	12	12	85	60	145
		Thématique 2			119	196	317
		Thématique 3			70	85	155
07	**Tchamonga**	Thématique 1	09	09	73	63	136
		Thématique 2			459	475	934
		Thématique 3			95	80	175
08	**Takpamba**	Thématique 1	09	09	107	119	226
		Thématique 2			116	157	273
		Thématique 3			55	65	120
09	**Nali**	Thématique 1	10	10	123	57	180
		Thématique 2			74	180	254
		Thématique 3			78	40	118

5.11 - Appui accompagnement technique

Au cours de la période faisant l'objet dudit rapport, l'équipe technique de GRAIL/NT en réponse aux besoins identifiés sur le terrain dont les modules de formations ont été élaborés dans la deuxième phase de notre intervention, les AC ont organisé des séances de formations et de sensibilisation dans leurs cantons respectifs sur les bonnes pratiques culturales telles que l'itinéraires techniques agricoles en lien avec les filières des GIE en occurrence le riz, le soja et le maïs et sur la gestion coopératives avec la révision des documents juridiques des coopératives, sur les changements climatiques et enfin un accent sur l'acquisition des équipements et matériels. A l'issue de l'acquisition des matériels/équipement, un manuel de gestion de ces équipements a été élaboré et diffusé à travers l'organisation des formations au niveau des GIE. Cet outil de gestion a recommandé la mise en place d'un comité restreint pour la gestion de ces équipements qui est différent des comités de gestion des sociétés coopératives/GIE.

En termes d'analyse de progrès constatés, nous pouvons dire que quelques premières expériences à une échelle structurée ont été réalisées en matière d'organisation de l'acquisition des matériels, d'établissement de passage pour l'utilisation desdits matériels.

Sur le plan production agricole, nous constatons aussi, au niveau des unités individuelles et collectives la maîtrise des techniques.

Ces activités ont permis de comprendre à ces membres des GIE la nécessité de travailler en groupe en vue de développer leur structure coopérative pour pouvoir accéder facilement aux marchés.

Cette mission importante a été jugée nécessaire pour une bonne prise de conscience de la part des membres GIE, malgré la non-atteinte des résultats escomptés à cause de la mauvaise campagne agricole dans l'ensemble de la région, mais, nous sommes rassurés qu'à moyen et à long termes les objectifs seront atteints car le processus de changement des mentalités et de comportement est un processus de longue haleine.

CONCLUSION

Au terme de l'année 2025, les différentes activités réalisées par notre structure a pu apporter une amélioration des conditions de vie des populations à travers des projets d'appui accompagnement des établissements secondaires de la commune Oti Sud 2 à travers les sensibilisations sur l'éducation des jeunes, les DSSR, la remise des vélos aux jeunes filles vulnérables éloignées de leurs établissements, la mise en place des clubs de citoyenneté et leur formation et la réunion bilan d'une part et l'appui accompagnement des Groupes d'Intérêts économiques du projet COSO pour l'acquisition des matériels et des intrants agricoles, des renforcements des capacités des membres des GIE sur la gestion coopératives, les itinéraires techniques agricoles et sur les techniques d'adaptation aux changements climatiques d'autre part .

15 Janvier 2026

Le Coordonnateur ONG GRAIL/NT

IDRISSOU Amidou

Approuvé par le Président

SEYDOU Abdoukaye

ANNEXE 1 :

RESUME DES PROJETS REALISES OU EN COURS

Intitulé du projet	Groupe cible bénéficiaire	Localité	Montant total (FCFA)	Montant dépensé FCFA	Solde FCFA	Sources de financement	Etat d'avancement/Taux d'exécution technique	Période ou date de réalisation
Réduction de la déperdition scolaire des jeunes filles par la lutte contre les grossesses et les mariages précoces en milieu scolaire de la commune Oti Sud 2	les enfants, les parents vulnérables et les enseignants de l'Etablissement secondaire	Canton de Kountoiré	5 525 000	5 525 000	0	Action – Education	100%	01 Juillet – 31 Décembre 2025
PROJET D'APPUI ACCOMPAGNEMENTS DES GIE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET COSO	Les Groupements d'intérêt économiques	Préfecture de l'Oti (4 Cantons) et (5 cantons) de l'Oti Sud	9 743 992	9 743 992	0	ANADEB COSO	80%	Janvier – 31 Décembre 2025